



Communiqué de Presse – Février 2021

C-Fluide : toujours plus de clients séduits par ses possibilités de numérisation, encore étoffées de nouvelles fonctionnalités utiles

Génie climatique / froid – CERFA FI-BSD – Fluide réfrigérant - geste barrière numérique

Des clients toujours plus nombreux, et surtout, fidèles... C'Fluide a su prouver l'intérêt et la praticité de sa plateforme aux professionnels du génie climatique, du froid industriel et commercial, y compris plusieurs grands comptes.

Proposant historiquement la dématérialisation d'attestations CERFA FI-BSD, C'Fluide s'est peu à peu enrichi d'autres fonctionnalités développées au gré des vrais besoins de ses clients, via des enquêtes et groupes de travail les impliquant concrètement. Ainsi, après avoir ajouté le compte-rendu d'intervention dématérialisé dès 2019 (module lui-même amélioré en 2020), une nouvelle version de C'Fluide a été lancée en 2020.



Encore plus étoffée et pratique, elle propose notamment : déclaration annuelle du stock et des mouvements de fluides des opérateurs, compte-rendu sur installation complète (pas seulement de l'équipement), gestion de la TVA sur les consommables...

Un succès amplifié en 2020 par l'importance des gestes barrières numériques

Lancée en 2016, C'FLUIDE est la première application à s'être appliquée à faciliter la déclaration des quotas de réfrigérants utilisés dans une installation, via des attestations CERFA dématérialisées. Au regard du temps nécessaire et de la complexité pour les réaliser autrement, le gain de temps offert par cette plateforme a rapidement su convaincre les professionnels.

Régulièrement améliorée et enrichie de nouvelles fonctionnalités, la plateforme continue de simplifier le quotidien des professionnels du froid et du génie climatique, tout particulièrement dans les démarches administratives inhérentes aux interventions.

Par ailleurs, en cette période nécessitant des mesures sanitaires spécifiques, la signature différée proposée par C'Fluide a rencontré un grand succès. Déjà apprécié en temps

« normal », ce geste barrière numérique revêt un intérêt encore plus important que d'ordinaire. En effet, cela offre une protection concrète aux techniciens qui n'ont pas à être en contact avec le signataire du document nécessaire à la finalisation des interventions. Le client reçoit un e-mail en fin d'intervention avec les documents à consulter et signer électroniquement.

En 2020, la vie professionnelle a été marquée par l'importance croissante d'intégrer de plus en plus d'éléments dématérialisés. Ainsi, les possibilités de numérisation offertes par C'Fluide, parfaitement adaptées aux spécificités des professionnels du secteur, ont particulièrement été appréciées ces derniers mois.

Afin d'aller plus loin, les clients ont même demandé à C'Fluide d'intégrer de nouveaux formulaires afin d'éviter le papier et les échanges avec le client final.

Ainsi, au-delà de ses capacités d'évolution et de son efficacité, le contexte actuel a de toute évidence accéléré le succès de C'Fluide.

Cet engouement s'est constaté non seulement dans le nombre croissant de nouveaux clients et utilisateurs, mais également dans une meilleure utilisation de la plateforme par les clients existants. Par exemple, certains clients réalisent désormais des CERFA grâce à l'application, notamment lors de la mise en service, alors que, même si cela était nécessaire, ils ne le faisaient pas toujours...

C'fluide en quelques chiffres :

- des clients fidèles : 96% de renouvellement
- 39% de croissance du chiffre d'affaires
- plus de 900 sociétés clientes (+ 19%), dont plusieurs grands comptes, et 3500 utilisateurs enregistrés
- plus de 100 000 CERFA FI-BSD réalisés sur l'année 2020 (~450 /jour)
- 8747 fuites réparées
- 98 tonnes de fluides chargées sur opérations de maintenance, 28 sur mises en service
- 70 tonnes de fluides récupérées en maintenance, et 33 sur déchets

C'Fluide étend également ses partenariats à d'autres éditeurs, afin de faciliter le travail de passerelle avec davantage de solutions de gestion plus généraliste utilisées par ses clients.

Toujours plus de développement collaboratif, pour des nouveautés vraiment utiles

C'Fluide intègre ses clients au cœur de travail et de ses innovations. Au-delà d'améliorations et de nouveautés conçues naturellement par ses créateurs, le développement collaboratif est une habitude ancrée depuis le début de l'aventure C'Fluide.

Afin de répondre au plus près aux besoins et désirs de ses clients, y compris au fil de leurs évolutions, C'Fluide a rapidement mis en place un système d'enquêtes réalisées auprès de ses clients. Les clients apprécient cette démarche sincère de C'Fluide puisque cela est

régulièrement concrétisé par des améliorations et nouvelles fonctionnalités qui leur bénéficient directement.

Des groupes de travail sont ainsi méthodiquement mis en place avec plusieurs clients. Cela permet d'avancer encore plus vite sur les nouveaux documents à dématérialiser qui leur seraient le plus utiles, tout en validant au fur et à mesure que les documents finaux correspondent bien à leurs attentes, pour toujours plus d'efficacité et de satisfaction.

Parmi ses enrichissements progressifs, on peut ainsi se rappeler par exemple de : la gestion des bouteilles de réfrigérant neuves, des messages d'alerte lors d'opération de remplissage des contenants de récupération et de transfert, la reconnaissance des contenants des équipements par scan de code barre ou QR code, l'intégration de l'annexe.1 du CERFA, la boucle de signature différée, et plus récemment (fin 2019) le compte-rendu d'intervention du technicien (CRI) dématérialisé.

NOUVEAUTÉS :

Fin 2020, une nouvelle version de C'Fluide a été lancée, apportant encore plus de nouveautés et d'améliorations significatives.

1. La principale nouveauté consiste en la création d'une **rubrique dédiée à la déclaration annuelle du stock et des mouvements de fluides des opérateurs : la rubrique « Bilan Fluides »**

Cette déclaration étant particulièrement fastidieuse et longue à établir, notamment vis à vis des erreurs à identifier et corriger, C'Fluide a intensément travaillé, avec de nombreux échanges sur le sujet avec ses clients, pour concevoir une rubrique vraiment pratique.

C'Fluide simplifie cette déclaration non seulement grâce aux données déjà centralisées dans l'application mais également en détectant les erreurs de saisies et de manipulation des utilisateurs pour les corriger facilement.

Permettant de gagner beaucoup de temps, résolvant plusieurs difficultés récurrentes, cette fonctionnalité a rapidement rencontré un grand succès auprès des clients.

Cette rubrique permet d'afficher une synthèse annuelle par type de fluide pour son stock, ses manipulations de fluides frigorigènes et son nombre d'interventions réalisées. Les calculs et la mise à jour se font en temps réel à partir des saisies réalisées dans les CERFA.

Bilan annuel des fluides (7) Export CSV

Statut: Tous | Document à déclarer: A déclarer | Type de fluide: Tous | GWP supérieur à : | Fluide: Tous | Année: 2020

Détenteur: | Site: Rechercher

Au-delà de la synthèse-même, C'Fluide a travaillé à aider ses clients sur un des problèmes fréquemment rencontrés dont la résolution est importante : l'identification des incohérences et la correction des erreurs.

Les erreurs de saisie peuvent exister soit dans un CERFA, sur la quantité manipulée dans un contenant de récupération, soit lors de la création d'un contenant (sur les stocks de fluides vierges, de fluides régénérés ou de quantité acquise).

Même si une vérification de la part du client de ses données reste indispensable, C'Fluide simplifie tout de même grandement le contrôle grâce à une vérification de cohérence lors des calculs pour la section stock de fluides. En recensant les charges résiduelles négatives, C'Fluide signale alors les contenants correspondants en erreur pour les vérifier plus facilement.

Fluide	R11	R134a	R22	R32	R404A	R407C	R407F
Type de fluide	CFC	HFC	HCFC	HFC	HFC	HFC	HFC
GWP	1800	1430	1810	675	3922	1774	1825
Stocks (kg)	R11	9 Erreurs	R22	2 Erreurs	7 Erreurs	27 Erreurs	4 Erreurs
Stock fluides vierges au 01/01/2020	0	Des incohérences dans les bouteilles ne permettent pas de calculer le bilan. Cliquez pour voir les contenants concernés dans un nouvel onglet : SR621-36,SR621-33,SR621-34,SR621-35,SR653-14,SR610-37,SR621-32,SR621-31,SR610-36					-
Stock fluides régénérés au 01/01/2020	0						-

Afin d'éviter et corriger plus simplement les erreurs de saisies qui peuvent être faites, C'Fluide a notamment intégré diverses fonctionnalités :

- bloquer la création d'un contenant avec une charge initiale égale à 0
- corriger la charge initiale d'un contenant, ou sa charge résiduelle
- supprimer un contenant (uniquement en statut Stock, utile lorsqu'un contenant non utilisé est restitué au distributeur par exemple)
- clôturer / dé-clôturer un contenant

Détail du contenant : 034991

Detail Historique Détenteur(s) CERFA

Historique du contenant Export CSV Corriger la qté résiduelle

Date de saisie	Référence	Qté manipulée (kg)
02/07/2020	4MX080(J140140)	-0.5
06/03/2020	AW-YDZB642-H91(CF0965412)	-2.74
06/03/2020	Bouteille créée le: 05/03/2020 par Mano FLUIDE	0

Ajouter une manipulation de fluide ?

Les récupérations et charges de fluides associés aux contenants sont issues des observations faites dans les CERFA.
En cas d'erreur de saisie, vous avez la possibilité de corriger la valeur résiduelle contenue dans la bouteille via la formule ci-dessous.

Attention : La modification ne s'appliquera pas au CERFA !

Type de correction ? Charge (kg) *

Ajouter (+) du fluide 1

Commentaire *

Erreur de saisie du technicien

Date de la correction

05/03/2020

Charge actuelle : 8.76

Charge après correction : 8.76

Annuler Valider

2. Une **amélioration de la relance pour la signature différée** a récemment été intégrée, en ajoutant la possibilité de faire une relance par SMS des documents en attente de signature, ce qui offre ainsi le choix entre 2 méthodes, par e-mail ou sms.

3. C'FLuide a également fortement **amélioré son module de gestion des comptes rendus d'intervention.**

Grâce à une **refonte du formulaire**, la saisie est encore plus rapide. En effet, la présentation a évolué, le tableau des consommables devenant une annexe au document principal, permettant une augmentation des champs textes. Cela permet ainsi d'y saisir davantage de remarques dans les champs textes (objet de l'intervention, détails de l'intervention, conclusion) tout en gagnant en lisibilité.

Un **nouveau modèle de compte-rendu a été ajouté : le compte-rendu par installation.** Il est désormais possible de réaliser soit un compte-rendu d'équipement (dédié à un seul équipement), soit d'installation, avec regroupement pré-établi et hiérarchisation des différents équipements présents.

The image displays two side-by-side screenshots of the C'FLuide software interface. Both screenshots show the top navigation bar with the C'FLuide logo, version 1.2, and the user 'Mano FLUIDE' with a 'MORYSOLVE.4U' profile. The left screenshot is titled 'INTERVENTION SUR UN ÉQUIPEMENT' and shows a form for entering equipment details. The equipment name is 'Gr HITACHI, RAM - 90NP5F, CF789458 HITACHI, (R32)'. There are two checkboxes: 'CERFA' and 'Compte rendu équipement'. A 'SUIVANT' button is at the bottom. The right screenshot is titled 'INTERVENTION SUR UNE INSTALLATION' and shows a form for entering installation details. The location is 'Salle Harmonie'. There is a checkbox for 'Compte rendu installation'. Below this, there is a section 'Equipements concernés (Tous / Aucun)' with instructions to choose equipment and documents. It lists two equipment types: 'AOYG14LAC2, CLIM G-EXT, R410A' and 'ASYG 7 LU.U.I, CLIM U-INT', each with a checkbox for 'CERFA'. A 'Créer un équipement dans cette' button is at the bottom.

C'FLuide y a également ajouté d'autres évolutions dont la **gestion de la TVA sur les consommables** par ligne dans le Front Office et a supprimé la limitation du nombre de photos pour illustrer les comptes rendus

4. Enfin, sa première nouveauté 2021 s'inscrit pleinement dans cette réponse à la demande constante des clients de dématérialiser davantage de documents : C'FLuide propose **depuis mars 2021 la gestion du CERFA « Attestation simplifiée de TVA ».**

ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

1 IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRÉSENTANT :
Je soussigné(e) :
Nom : Prénom :
Adresse : Code postal : Commune :

2 NATURE DES LOCAUX
J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :
 maison ou immeuble individuel immeuble collectif appartement individuel
 autre (préciser la nature du local à usage d'habitation) :

Les travaux sont réalisés dans :
 un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
 des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
 des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble
 un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage
Adresse² : Commune : Code postal :
dont je suis : propriétaire locataire autre (préciser votre qualité) :

3 NATURE DES TRAVAUX
J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :
 n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).
 n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :
Coches, les cases correspondant aux éléments affectés : planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage huisseries extérieures cloisons intérieures installations sanitaires et de plomberie installations électriques système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)
NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.
 n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.
 ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.
 J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (1 de l'article 200 quater du code général des impôts - CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI).
 J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

4 CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES
Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :
- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à le

Signature du client ou de son représentant :

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ☐.

5. Sa deuxième nouveauté, fait suite à la nouvelle obligation réglementaire issue de la parution du décret n°2020-912 du 28 juillet 2020 qui instaure la réalisation d'une attestation d'entretien pour les systèmes thermodynamiques (pour le chauffage ou la climatisation) dont la puissance nominale est comprise entre 4 kW et 70 kW. **C'Fluide proposera sa version dématérialisée de l'attestation d'entretien avant la fin du mois de mai 2021**

A PROPOS DE C'FLUIDE

Editée par MobySolve.4U, C'Fluide est une application WEB utilisable depuis n'importe quel navigateur certifié du marché, compatible tous supports (ordinateur, tablette et Smartphone) et tous OS (Windows, Android ou iOS). 100% web, aucune mise à jour d'application n'est nécessaire.

Depuis l'application, l'utilisateur a la capacité d'intervenir directement sur l'ensemble de ses sites d'intervention et sur son parc matériel, en insérant de nouvelles données et en les modifiant. Deux composent l'application :

- Le « Back Office » pour les gestionnaires administratifs en charge du suivi des interventions et des mouvements des fluides frigorigènes
- Le « Front Office » pour les installateurs/techniciens intervenant sur le terrain

Contact presse

Jean-Louis PUYSEGUR
jl.puysegur@mobysolve4u.fr
+33 6 64 93 38 81

Audrey SEGURA
audrey@fpa.fr
+33 6 23 84 51 50